

A.M. HOLDING

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 42 211 780 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHANAS (38150)
8 IMPASSE DU DOLON

488 095 837 RCS VIENNE

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 38 442 271,03 euros en totalité au poste « Autres Réserves ».

Certifié conforme

Le Président

Comptes et Annexes

CERTIFIE SINCERE ET CONFORME

Monsieur René BASEI
Président

René BASEI

✓ Certified by  yousign

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Bois d'Aval		38150 CHANAS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 48809583700024		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122024	
		N-1 31122023	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilités :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 42 211 780)	DA	42 211 780	42 211 780
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	400 000	400 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 221 178	4 221 178
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	289 497 638	250 591 937
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 442 271	38 905 702
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	374 772 867	336 330 596
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 067 298	3 092 450
	Provisions pour charges	DQ	51 813	45 994
	TOTAL (III)	DR	4 119 112	3 138 443
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	698 229	708 388
	Dettes fiscales et sociales	DY	209 181	150 430
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	907 410	858 818	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	379 799 389	340 327 858	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		EF		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	907 410	858 818
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING		Exercice N					Néant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	483 929	FH		FI	483 929 327 847
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	483 929	FK		FL	483 929 327 847
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	(185)
	Autres produits (1) (11)					FQ	86 14
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	484 016 327 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	147 578 133 648
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 696 5 433
	Salaires et traitements*					FY	374 393 310 693
	Charges sociales (10)					FZ	160 387 132 726
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	29 456 44 170
						GB	
						GC	
						GD	980 668 827 656
	Autres charges (12)					GE	200 9
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 703 379 1 454 335
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 219 363) (1 126 659)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	36 693 000 38 512 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 037 230 1 520 361
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	39 730 230 40 032 361
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	68 596
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	68 596
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	39 661 634 40 032 361
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	38 442 271 38 905 702

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	40 214 245	40 360 036	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 771 974	1 454 335	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	38 442 271	38 905 702	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IJ	39 730 230	40 032 361	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IK			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1		(185)	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
		Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								A3			
	(14)									A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 379 799 388.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 483 929.13 Euros et dégageant un bénéfice de 38 442 271.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Pour établir ces informations financières, la direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent les titres de participation, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Les comptes ont été établis en tenant compte du contexte économique et financier actuel, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur des actifs à long terme, tels que les titres de participations, est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction de la société dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie et avec les incertitudes mentionnées supra en raison de la crise sanitaire COVID 19.

*** Intégration fiscale :**

Depuis le 1er janvier 2017, la société AM HOLDING a rejoint le groupe d'intégration fiscale formé par la société-mère POLARIS FRANCE HOLDCO.

Le groupe ainsi formé est constitué des filiales suivantes :

- AM HOLDING
- FAM
- AIXAM MEGA
- AIXAM PRODUCTION
- CARMAX
- CARMETAL
- AIXAM IMMOBILIER
- CIV
- MEGA PRODUCTION
- AIXAM MEGA ENGINEERING
- AM cPRODUCTION
- USIN'ALPES
- GOUPIL
- POLARIS FRANCE

La méthode retenue pour l'intégration fiscale est celle de la neutralité. C'est pourquoi la filiale a comptabilisé sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

* Comptes consolidés :

La société POLARIS INC. est la société-mère ultime consolidante.
La société AM HOLDING, société-mère du sous groupe est exemptée d'établir des comptes consolidés car elle-même inclus dans les comptes consolidés de la société POLARIS INC.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 133 498		
Installations générales agencements aménagements divers	293		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 592		
TOTAL	50 885		
Autres participations	248 500 000		
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	248 500 500		
TOTAL GENERAL	249 684 883		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 133 498	1 133 498
Installations générales agencements aménagements divers			293	293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 592	50 592
TOTAL			50 885	50 885
Autres participations			248 500 000	248 500 000
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			248 500 500	248 500 500
TOTAL GENERAL			249 684 883	249 684 883

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 093 422	29 404		1 122 826
Installations générales agencements aménagements divers		293			293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50 527	52		50 579
TOTAL		50 819	52		50 872
TOTAL GENERAL		1 144 241	29 456		1 173 697
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	29 404				
Matériel de bureau informatique mobilier	52				
TOTAL	52				
TOTAL GENERAL	29 456				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	45 994	5 820			51 813
Autres provisions pour risques et charges	3 092 450	974 849			4 067 298
TOTAL	3 138 443	980 668			4 119 112

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	37 000				37 000
Autres provisions pour dépréciation		68 596			68 596
TOTAL	37 000	68 596			105 596
TOTAL GENERAL	3 175 443	1 049 264			4 224 707
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		980 668 68 596			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Autres créances clients	566 822	566 822	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 105	18 105	
Groupe et associés	130 802 998	130 802 998	
Débiteurs divers	1 377	1 377	
Charges constatées d'avance	4 496	4 496	
TOTAL	131 394 298	131 394 298	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	698 229	698 229		
Personnel et comptes rattachés	56 643	56 643		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 218	65 218		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 295	83 295		
Autres impôts taxes et assimilés	4 025	4 025		
TOTAL	907 410	907 410		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	10.0000	4 221 178			4 221 178

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et prestations info	Linéaire	1 à 3 ans
Autres immos incorporelles	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagts constr	Linéaire	6 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	2 à 6 ans
Mobilier et autres	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 6 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur des titres est constituée du coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

constituée du montant de la différence. Les frais liés à l'acquisition des titres sont également immobilisés et déduit fiscalement via la méthode du dérogatoire. La valeur d'inventaire est appréciée soit par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres des filiales concernées, soit en utilisant une méthode basée sur l'actualisation des flux financiers nette de l'endettement.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 306
Dettes fiscales et sociales	79 202
Total	247 508

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 496
Total	4 496

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	336 330 596
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	38 905 702
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	375 236 298
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	375 236 298
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	-38 905 702
Autres variations	38 442 271
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	374 772 867
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-463 431
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-463 431

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	483 929
Total	483 929

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	483 929
Total	483 929

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	6
Total	8

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	38 442 271	
Résultat comptable (hors participation)	38 442 271	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 809 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 809 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe et d'une comptabilisation en provisions. Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite volontaire des droits acquis à taux plein, avec les conditions d'avril 2023 et le prise en compte des carrières longues
- taux progression des salaires 3%
- taux d'actualisation 3.40%
- taux de charges sociales : taux moyen pour l'ensemble des catégories professionnelles
- table de mortalité INSEE TD/TV 2018 - 2020
- table de mobilité basée sur observation des seules démissions des 3 dernières années soit un taux annuel moyen de 4.10%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		51 813	51 813
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AM HOLDING
38150 CHANAS

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%	15 000 000	45 169 331	100.00	248 463 000	248 463 000			207 952 815	39 703 097	36 693 000	31/12/2024
- SASU AIXAM MEGA	37 000	-4 172 894	100.00	37 000					-1 043 444		31/12/2024
- SAS F.A.M											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant



A.M. Holding

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.M. Holding

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.M. Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M. Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise, le cas échéant, une dépréciation des titres de participation appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale, tel que décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à vérifier les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Mohamed Mabrouk

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 133 498	1 122 826	10 673	40 077	-29 404	-73.37
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	50 885	50 872	13	66	-52	-79.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	248 500 000	37 000	248 463 000	248 463 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	500		500	500		
	Total II	249 684 883	1 210 697	248 474 186	248 503 642	-29 456	-0.01
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	566 822		566 822	377 561	189 261	50.13
	Autres créances	130 822 480	68 596	130 753 884	91 442 303	39 311 582	42.99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	4 496		4 496	4 351	145	3.33
	Total III	131 393 798	68 596	131 325 203	91 824 215	39 500 987	43.02
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	381 078 681	1 279 293	379 799 389	340 327 858	39 471 531	11.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 42 211 780)	42 211 780		42 211 780			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	400 000		400 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	4 221 178		4 221 178			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	289 497 638		250 591 937		38 905 702	15.53
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 442 271		38 905 702		-463 431	-1.19
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	374 772 867		336 330 596		38 442 271	11.43
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 067 298		3 092 450		974 849	31.52
	Provisions pour charges	51 813		45 994		5 820	12.65
	Total III	4 119 112		3 138 443		980 668	31.25
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	698 229		708 388		-10 159	-1.43
	Dettes fiscales et sociales	209 181		150 430		58 751	39.06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	907 410		858 818		48 592	5.66
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	379 799 389		340 327 858		39 471 531	11.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

907 410

858 818

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	483 929		483 929	327 847		156 082	47.61
Chiffre d'affaires NET	483 929		483 929	327 847		156 082	47.61
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				-185		185	100.00
Autres produits			86	14		72	505.39
Total des Produits d'exploitation (I)			484 016	327 676		156 340	47.71
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			147 578	133 648		13 931	10.42
Impôts, taxes et versements assimilés			10 696	5 433		5 263	96.88
Salaires et traitements			374 393	310 693		63 700	20.50
Charges sociales			160 387	132 726		27 661	20.84
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 456	44 170		-14 714	-33.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			980 668	827 656		153 012	18.49
Autres charges			200	9		191	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 703 379	1 454 335		249 044	17.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 219 363	-1 126 659		-92 704	-8.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	36 693 000		38 512 000		-1 819 000	-4.72
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 037 230		1 520 361		1 516 869	99.77
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	39 730 230		40 032 361		-302 131	-0.75
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	68 596				68 596	
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	68 596				68 596	
2. Résultat financier (V-VI)	39 661 634		40 032 361		-370 726	-0.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	38 442 271		38 905 702		-463 431	-1.19
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	40 214 245		40 360 036		-145 791	-0.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 771 974		1 454 335		317 640	21.84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	38 442 271		38 905 702		-463 431	-1.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 379 799 388.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 483 929.13 Euros et dégageant un bénéfice de 38 442 271.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société AM Holding s'est portée caution solidaire de la société Polaris France Holdco pour un montant de 10 millions d'euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Pour établir ces informations financières, la direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent les titres de participation, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Les comptes ont été établis en tenant compte du contexte économique et financier actuel, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur des actifs à long terme, tels que les titres de participations, est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction de la société dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie et avec les incertitudes mentionnées supra en raison de la crise sanitaire COVID 19.

* Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2017, la société AM HOLDING a rejoint le groupe d'intégration fiscale formé par la société-mère POLARIS FRANCE HOLDCO.

Le groupe ainsi formé est constitué des filiales suivantes :

- AM HOLDING
- FAM
- AIXAM MEGA
- AIXAM PRODUCTION
- CARMAX
- CARMETAL
- AIXAM IMMOBILIER
- CIV
- MEGA PRODUCTION
- AIXAM MEGA ENGINEERING
- AM ePRODUCTION
- USIN'ALPES
- GOUPIL
- POLARIS FRANCE

La méthode retenue pour l'intégration fiscale est celle de la neutralité. C'est pourquoi la filiale a comptabilisé sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

* Comptes consolidés :

La société POLARIS INC. est la société-mère ultime consolidante.
La société AM HOLDING, société-mère du sous groupe est exemptée d'établir des comptes consolidés car elle-même inclus dans les comptes consolidés de la société POLARIS INC.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 133 498		
Installations générales agencements aménagements divers	293		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 592		
TOTAL	50 885		
Autres participations	248 500 000		
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	248 500 500		
TOTAL GENERAL	249 684 883		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 133 498	1 133 498
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			293	293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 592	50 592
TOTAL			50 885	50 885
Autres participations			248 500 000	248 500 000
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			248 500 500	248 500 500
TOTAL GENERAL			249 684 883	249 684 883

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 093 422	29 404		1 122 826
Installations générales agencements aménagements divers		293			293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50 527	52		50 579
TOTAL		50 819	52		50 872
TOTAL GENERAL		1 144 241	29 456		1 173 697
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	29 404				
Matériel de bureau informatique mobilier	52				
TOTAL	52				
TOTAL GENERAL	29 456				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	45 994	5 820			51 813
Autres provisions pour risques et charges	3 092 450	974 849			4 067 298
TOTAL	3 138 443	980 668			4 119 112

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	37 000				37 000
Autres provisions pour dépréciation		68 596			68 596
TOTAL	37 000	68 596			105 596
TOTAL GENERAL	3 175 443	1 049 264			4 224 707
Dont dotations et reprises d'exploitation		980 668			
financières		68 596			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Autres créances clients	566 822	566 822	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 105	18 105	
Groupe et associés	130 802 998	130 802 998	
Débiteurs divers	1 377	1 377	
Charges constatées d'avance	4 496	4 496	
TOTAL	131 394 298	131 394 298	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	698 229	698 229		
Personnel et comptes rattachés	56 643	56 643		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 218	65 218		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 295	83 295		
Autres impôts taxes et assimilés	4 025	4 025		
TOTAL	907 410	907 410		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	10.0000	4 221 178			4 221 178

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et prestations info	Linéaire	1 à 3 ans
Autres immos incorporelles	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagts constr	Linéaire	6 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	2 à 6 ans
Mobilier et autres	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 6 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur des titres est constituée du coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

constituée du montant de la différence. Les frais liés à l'acquisition des titres sont également immobilisés et déduit fiscalement via la méthode du dérogatoire. La valeur d'inventaire est appréciée soit par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres des filiales concernées, soit en utilisant une méthode basée sur l'actualisation des flux financiers nette de l'endettement.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 306
Dettes fiscales et sociales	79 202
Total	247 508

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 496
Total	4 496

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	336 330 596
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	38 905 702
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	375 236 298
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	375 236 298
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	-38 905 702
Autres variations	38 442 271
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	374 772 867
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-463 431
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-463 431

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	483 929
Total	483 929

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	483 929
Total	483 929

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	6
Total	8

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	38 442 271	
Résultat comptable (hors participation)	38 442 271	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 809 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 809 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe et d'une comptabilisation en provisions. Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

- Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :
- départ à la retraite volontaire des droits acquis à taux plein, avec les conditions d'avril 2023 et le prise en compte des carrières longues
 - taux progression des salaires 3%
 - taux d'actualisation 3.40%
 - taux de charges sociales : taux moyen pour l'ensemble des catégories professionnelles
 - table de mortalité INSEE TD/TV 2018 - 2020
 - table de mobilité basée sur observation des seules démissions des 3 dernières années soit un taux annuel moyen de 4.10%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		51 813	51 813
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AM HOLDING
38150 CHANAS

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU AIXAM MEGA	15 000 000	45 169 331	100.00	248 463 000	248 463 000			207 952 815	39 703 097	36 693 000	31/12/2024
- SAS F.A.M	37 000	-4 172 894	100.00	37 000					-1 043 444		31/12/2024
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant